COMITÉ DE JUMELAGE-COOPÉRATION
ARLES-SAGNÉ

Club des Jumelages de la Ville d'Arles

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 1er MARS 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Jumelage-Coopération s'est tenue le vendredi 1er mars 2019, à 18 heures dans la Salle Lafayette du Club des Jumelages.

Les associations de ressortissants sagnankais étaient représentées par deux jeunes filles venues de Rouen, Dyé BANOR et Aïssé SY. Aïchata LY, elle, était venue de Marseille.

L'Assemblée générale rassemblait 25 personnes ; 18 adhérents avaient adressé leurs pouvoirs. Elle était présidée par Jean-Luc GUILLAUME, Président, Nicole MILHE et Jean-Claude MAREY, Vice-présidents, et Jean-Yves MENELLA, Trésorier.

Monsieur le Maire d'Arles était représenté par Françoise ROUZIES, Conseillère aux Jumelages et à la Coopération décentralisée. Etait également présent David GRZYB, Conseiller municipal à l'urbanisme et 1er Vice-président de la Communauté d'Agglomérations.

Jean-Luc GUILLAUME ouvre la séance en remerciant la municipalité pour son accompagnement et son aide, en particulier lors de la quinzaine « Tirailleurs sénégalais », de novembre, et en appui à l'ensemble de nos activités. Ses remerciements s'adressent aussi à l'association D'Art d'Arles qui a été un partenaire amical et compétent lors de la même quinzaine.

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 ET PROJETS 2019

Jean-Luc GUILLAUME nous transmet le rapport suivant :

« Nous avons pour principe de travailler avec les trois instances de décision de tout ce qui se fait à Sagné : le Comité de Jumelage Sagné-Arles, la Mairie de Sagné et les Ressortissants de Sagné. Ce sont eux qui sont les mieux placés pour savoir ce qu'il convient de faire. Ce qui ne nous interdit pas de vouloir les influencer en exprimant nos vues, nos avis.

Ce sont nos réunions mensuelles qui organisent la vie et les actions du Comité. Chaque 1er jeudi du mois. Notons une réunion exceptionnelle en septembre 2018 qui portait sur 2 thèmes : le rajeunissement et le renouvellement de notre Comité et surtout celui du Bureau, le développement de l'agriculture à Sagné.

La mission de janvier-février 2019 nous a permis de faire le point sur les 4 domaines où nous intervenons principalement.

La Santé.

L'Education.

L'eau. L'énergie.

L'économie, l'agriculture.

Nos activités de communication.

Rencontre avec les Sagnankais de Marseille

Et avec les Ressortissants de Sagné

Une collaboration constante et vraie avec cette association à travers son président Djibril C.

Exposition

Fin mai 2018, " ***Avec Sagné, aperçus d'une belle histoire***", des photos qui retraçaient bientôt 30 années d'une belle aventure, assurément.

Nos interventions

- aux Lycées Montmajour-Perdiguier dans le cadre de "Courir pour Sagné"

- au Collège Saint Charles.

Mais sans présence préalable : des jeunes qui participent sans trop savoir à quoi, des profs qui organisent sans notre soutien. Seuls nos remerciements...

Nos vide-greniers trimestriels

Comme chaque année, 4 vide-greniers ont été organisés. Rencontres avec les Arlésiens mais aussi source non négligeable pour financer nos missions à Sagné. **Mais**, **l'équipe organisatrice de ces vide-greniers, vieillit...** Souhait de voir nous rejoindre de nouvelles forces.

La journée des associations

Début septembre nous avons participé à cette journée. Un moment important pour le nombre de rencontres. **Mais sans que celles-ci fassent ensuite l'objet d'un suivi**.

L'Echo du Marigot 2 numéros ont été publiés, l'un en mai 2018, le second en octobre. Envoyés à tous nos adhérents. Chaque n° est composé d'une vingtaine de pages. Merci à la "rédactrice en chef", Hélène, et à ceux qui en assurent le tirage et l'envoi.

A la mémoire des Tirailleurs Sénégalais.

Un des temps fort de l'année écoulée. Lors de la 1ère quinzaine de novembre 2018, le Comité a conçu et réalisé plusieurs manifestations à la mémoire des Tirailleurs Sénégalais, à l'occasion du Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre (film "Mémoire en marche" de Julien Masson, exposition "Frères d'Harmattan" de Yéro Djigo, dévoilement d'une stèle Bd des Lices, etc.). Elles l'ont été en étroite relation avec l'association D'Arts d'Arles et avec un soutien important de la municipalité.

Projets pour 2019

Outre nos activités habituelles (vide-grenier, exposition, journée des Associations, Echo du Marigot, etc.), nous voudrions développer/réaliser les points suivants.

En ce qui concerne nos 4 grands axes du développement de Sagné

La Santé. La fourniture de médicaments se fera désormais directement à Nouakchott auprès de la Camec comme en 2017. Une réflexion est apparue au cours de notre AG et doit être poursuivie au cours de cette année 2019 : l'importance chronique du diabète et/ou de l'hypertension ; peut-on entrevoir des démarches de prévention envers ces deux maladies (implication des soignants, des enseignants, etc) ?

L'Education, jeunesse et femmes.

Education. Nous poursuivrons notre contribution financière pour l'achat de fournitures scolaires. Ces achats sont sous la responsabilité de Mamoudou. Nous sommes toujours attentifs à la scolarisation des filles. Pas de projet spécifique pour le moment.

Jeunesse. Voir le projet "poulailler" dans le domaine de l'agriculture. Souhait de créer une association culturelle et sportive (???), d'équipements (2 salles, bureau, toilettes, etc.). Qu'ils créent une entreprise (jardin de fruits exotiques ?) dont certains bénéfices seront investis dans leurs loisirs sportifs ?

Les femmes. Rien.

L'eau, l'électricité. L'électricité devait arriver en 2018 à Sagné... Pour l'eau, l'option retenue consiste à creuser un second forage. Notons que le premier forage est en fin de vie: sa maintenance est assurée. Une taxe sur le consommation de l'eau est à l'étude. Pas de projet spécifique pour cette année (attente des études du GRDR en relation avec la Région Centre: blocages actuels dus à une redéfinition des structures de cette région). A réactiver : nos relations avec la SAUR, la SEM et le Directeur de la Communauté d'Agglomération.

L'évacuation et le traitement des eaux usées est un vrai problème qui est à étudier avec le GRDR comme partenaire indispensable.

L'économie, l'agriculture. C'est LE secteur trop longtemps négligé où nous devons beaucoup et rapidement investir. Afin de produire de la richesse et des auto-financements. Surtout à l'heure où les subventions s'amenuisent ou disparaissent. 2019 devrait être une année de décisions et d'investissements financiers.

Nous avons à étudier et à investir dans deux projets.

Le premier concerne une structure à créer, "Une ferme avicole", projet porté par une association, l'AMEEAS (Association Mauritanienne pour l'Environnement, l'Education et l'Action Sociale). Celle-ci avait un projet plus important ("Création d'une ferme agro-écologique"), dont elle reprend une partie, celle consacrée à la production avicole. C'est un projet très précis mais sur lesquels nous nous posons encore des questions sur le problème des responsabilités, des modalités de financement, et aussi sur le suivi nécessaire par un technicien compétent. La collaboration de Yahya BARRY, vétérinaire est un soutien important. Et surtout sur le suivi des travaux et financements : qui le fera ? Le budget total est de 18 000 euros. A quelle hauteur d'investissement pouvons-nous nous engager ? Avec quels autres partenaires ?

Le second concerne une coopérative existante : le Jardin des Femmes. L'étude, la collaboration et la supervision du GRDR vont nous permettre d'avancer rapidement, étapes par étapes, cette année. Un

budget total final d'environ 40 000 euros. Mais nous pourrions investir autour de 10 000 euros en 2019 pour financer certaines actions. Tout en recherchant d'autres partenaires financiers (les Ressortissants par exemple), ou d'autres ressources propres (micro-financements, etc.).

Et aussi : la maintenance des pompes, la gaspillage du lait à la saison de surproduction (quelles transformations ?), l'étude d'une zone de 25-30 ha pour faire du riz ; aide financière à des particuliers ? Non. Ce serait une "usine à gaz". Sauf s'ils se regroupent dans des structures de type "Coopérative"?

Deux autres sujets seront à l'ordre du jour en 2019.

En 2019, 30ème anniversaire. Enfin, il nous faut préparer dès cette année 2019 le 30ème anniversaire de la signature de la charte de Jumelage-Coopération entre nos deux cités d'Arles et de Sagné.

En 2019, nous devons créer un site internet propre à notre jumelage et en assurer le suivi, l'animation régulière. Car c'est à travers lui que nous pourrons communiquer vers l'extérieur (par exemple le rapport de notre mission de janvier 2019 à Sagné) et notamment vers la jeunesse qui utilise ce genre de canal d'informations. Nous avons certaines ressources en interne, même s'il faut investir un peu d'argent dans ce projet (200 euros), à moins que nous ne proposions à des étudiants d'Arles d'y travailler, comme cela nous a été suggéré pendant l'AG, ce qui permettrait de les sensibiliser à notre partenariat.

Arles, le 1er mars 2019,

Le Président, JLuc GUILLAUME.

RAPPORT FINANCIER

Celui-ci est présenté par Jean-Yves MENELLA qui commence par remercier Gisèle LONGUET, trésorière adjointe, « super active », puis commente les lignes budgétaires des comptes suivants :

COMPTABILITE 2018 COMITE DE JUMELAGE COOPERATION ARLES-SAGNE

BILAN

	Actif			Passif	
512000	Compte chèque Crédit Mutuel	13 334,52	100000	Fonds associatifs	46 722,90
512100	Livret associatif Crédit Mutuel	30 567,83		Résultat de la période	-2 820,55
	Total	43 902,35		Total	43 902,35

COMPTE DE RESULTAT

	Recettes			Charges		
	Fonctionnement			Fonctionnement		
740100	Subventions mairie Arles	3 800,00		Papeterie, Photocopies	525,80	
			606300	*Petits équipements*	*430,04*	
			606400	*Fournitures administratives*	*95,76*	
756000	Cotisations des adhérents	1 095,00	616000	Primes d'assurances	334,93	
758000	Produits divers de gestion courante	0,00	623000	Publicité, publications	1 855,86	
778000	Autres produits exceptionnels	0,00	624000	Transports de biens	0,00	
780000	Reprises sur amortissements et provisions	0,00		Déplacements	2 203,00	
			625100	*Déplacements France*	*122,90*	
			625200	*Déplacements délégation*	*1 472,50*	
			625300	*Déplacements exceptionnels*	*607,60*	
			625700	Réceptions	816,76	
			626100	Frais affranchissements	374,59	
			626200	Frais télécommunications	0,00	
			627000	Services bancaires	40,50	
				Cotisations		
			658000	*Quote-part Jumelages*	*219,00*	
			628100	*Cotisations MVA*	*47,00*	
				Divers	5,00	
			618000	*Divers*	*5,00*	
			625800	*Divers charges*	*0,00*	
	Sous-total	4 895,00		Sous-total	6 422,44	-1 527,44
	Projets			Projets		
707100	Ventes vide-greniers	2 451,10	657100	Bourse projets - Centre de Santé	2 000,00	
707200	Ventes artisanat	0,00	657200	Bourse projets - Fours Solaires	0,00	
740200	Subventions Conseil Général	0,00	657300	Bourse projets - Ecoles	1 200,00	
740300	Subventions Conseil Régional	0,00	657400	Bourse projets - Médicaments	1 200,00	
740400	Subventions exceptionnelles	0,00	657500	Bourse projets - Autres	0,00	
754200	Courir pour Sagné	210,00	689400	Engagements à réaliser sur subventions attribuées	0,00	
754000	Collectes	0,00				
754100	Dons	190,00				
760000	Produits financiers	255,79				
	Sous-total	3 106,89		Sous-total	4 400,00	-1 293,11
	Total	8 001,89		Total	10 822,44	-2 820,55

Arles, le 10 janvier 2019 — Le Trésorier Jean-Yves MENELLA — Le Président Jean-Luc GUILLAUME

L'Assemblée Générale Ordinaire 2018 est alors terminée.

Pendant le reste de la soirée, les sept membres de la délégation revenue le mois dernier de Sagné raconteront leur voyage, ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont fait, leurs surprises, leurs difficultés et leurs joies à une assistance attentive, intéressée, tour à tour avide d'informations, chaleureuse et émue.

Leur rapport est annexé à ce document.

Le rapport d'activité et le rapport financier étant terminés, il est demandé aux participants de bien vouloir voter. Les deux sont adoptés à l'unanimité.

Jean-Luc remercie à nouveau la Mairie de son aide. « Un mot à nous dire ? »

Françoise ROUZIES répond : C'est vous qui m'apportez beaucoup. Vous apportez beaucoup à la ville d'Arles. Vous êtes l'une des associations les plus connues et les plus appréciées de la ville d'Arles. « Quand on parle de Sagné, c'est pas pareil… » . Elle souhaite le rajeunissement de l'équipe et « que ça continue longtemps ». Elle espère que nous aurons le courage de continuer.

La parole est enfin donnée aux jeunes Sagnankaises. Elles nous remercient pour notre travail. Se disent impressionnées par notre réunion et la qualité de l'écoute. « Nous, ça part dans tous les sens… ». Elles trouvent que l'accueil qui nous a été fait est « le strict minimum » et que notre accueil aussi est formidable.

Il est question du 30e où elles viendront. Elles proposent un défilé et contacteront Bobo Fouta Mané pour voir s'il ne pourrait pas jouer pour nous.

Il est fait appel aux candidatures pour l'entrée au CA et la participation à nos réunions. Trois personnes se portent volontaires : Aïchata LY qui adhère et propose de venir de Marseille tous les 1ers jeudis du mois, Claude BERRUYER, et Patrice BOSC.

Max annonce qu'il souhaite quitter le CA et ne participera donc plus aux réunions.

Jean-Luc nous invite à prendre l'apéritif autour de la table et nous faisons défiler quelques photos de la mission.

L'ensemble des participants se félicite de la qualité de cette Assemblée Générale.

Arles le 04 03 2019

La secrétaire,

Hélène Varbédian

MISSION 2019, ce qu'ils en ont dit…

La délégation 2019 s'est rendue au village du 19 janvier au 4 février. Elle était composée de sept personnes :

- Max Varbédian, responsable de l'organisation et du déroulement du séjour
- Nicole Milhe et Jacques Renaudie, délégués à la santé
- Bernard Arsac, délégué à l'agro-pastoral
- Hélène Varbédian, déléguée à l'éducation et aux jeunes
- Marlène et Patrice Bosc, adhérents.

Agriculture - Bernard

Explique qu'il a été, il y a 3 ans, surpris par la découverte de Sagné, qu'il a depuis réfléchi et qu'il au aujourd'hui un autre regard sur ce village. Puis il parle d'agriculture :

- Il y a, à Sagné-village et dans les autres hameaux de la commune, un développement important des jardins familiaux à partir des puits existants et que c'est une bonne chose ;
- Que le problèmes des jardins coopératifs des femmes est toujours celui de l'alimentation en eau à cause de l'état des pompes, hors d'âge et mal entretenues

- Son sentiment est qu'il y a nécessité d'un soutien technique du GRDR rencontré à Kaédi, compétent, par une formation pratique donnée sur place par un technicien qui viendrait 2 ou 3 jours par mois parler d'arrosage, de paillage, de fumage (??), de choix des légumes, de leur répartition, etc.

- Il parle aussi de la question du lait, gaspillé en période de sur production

- Puis il évoque le projet, par l'association des jeunes, de création de poulaillers susceptibles de fournir de la volaille pour l'alimentation du village, de la région et susceptible de créer des emplois afin de maintenir les jeunes au village. Il est en contact avec Yahya BARRY, vétérinaire sagnankais, qui l'a assuré de son soutien à cette association et de son engagement à leurs côtés. « Un projet à accompagner qui doit marcher ».

- Le Maire l'a emmené sur un terrain de 25 ou 30 ha sur laquelle il souhaiterait créer une zone rizicole. Bernard pense que ce sont des travaux trop lourds pour nous qui nécessiteraient l'aide de l'Etat, ou de la Région… Projet raisonnable, mais lourd.

- Il conclue en disant : « Il faut y aller, y apporter une aide financière. On n'a pas le choix. »

Françoise ROUZIES demande à combien s'élèverait la création de cette rizière. Bernard : ici 30 000 €, là-bas moins car le travail humain est à prendre en compte. 20 000/25 000 € avec un pompage efficace. Le poulailler peut se faire par étapes (7 à 8 000 €)

Maurice BLANC s'interroge sur un éventuel rapport entre la consommation de riz et le diabète. Les médecins n'en voient pas.

Jean-Luc s'interroge sur la possibilité d'apporter des aides financières aux jardins familiaux et plus largement aux initiatives privées.

Hélène rappelle que nous avons eu, dans le passé, une expérience catastrophique avec la création de l'atelier et propose que nous profitions de la présence de Sagnankaises pour leur demander leur avis.

Elles parlent de jalousies et de conflits. « L'aide individuelle est une usine à gaz ».

Max raconte les difficultés rencontrées lors de la distribution des aides alimentaires et financières au moment de l'inondation de 2013.

Est rappelée la nécessité d'avoir toujours, en même temps que celui du comité de jumelage Sagné-Arles, l'aval de la Mairie de Sagné.

Santé – Jacques et Nicole

Jacques rappelle qu'il n'était plus allé à Sagné depuis 8 ans. Qu'il a trouvé un centre médical en très bon état, rénové et fonctionnel.

Lors de notre arrivée, nous apportions les médicaments achetés à la CAMEC par Bacar BA avec notre dotation. L'infirmier en chef, M DIA, attendait une quantité plus importante de médicaments que ce que nous apportions et en particulier des médicaments

contre le diabète et l'hypertension. Nous lui avons indiqué que la facture correspondait au montant de la dotation.

Jacques et Nicole ont assisté aux consultations en présence de l'infirmier qu'ils ont trouvé compétent. Il a beaucoup de qualités et de connaissances et une grande écoute des malades. Les villageois sont bien soignés, et les cas les plus graves sont dirigés vers Waoundé (Sénégal).

Une jeune infirmière moins expérimentée (mais possédant une formatio d'obstétrique), Néné SY, travaille avec Aïssata MINTOU, la matrone.

Jacques et Nicole ont effectué des visites d'enfants avec elle, et parlent d'enrichissement réciproque.

Jacques conclue en disant que ce séjour a été positif, que le dispensaire est bien organisé, que le personnel est sérieux et efficace. Que M DIA est sérieux et intelligent et souhaiterait devenir médecin. Qu'il a éprouvé une très grande satisfaction à voir ce fonctionnement.

Nicole complète ce rapport en indiquant que la sage-femme de Sagné a été mutée à Maghama, chef lieu de département, qui n'en avait plus. Et que c'est l'infirmière qui fait les accouchements avec la matrone. 144 en 2018, dont 2 évacuations au Sénégal pour césariennes. 12 consultations par jour. 20 hospitalisations par mois.

Elle évoque le cas des indigents malades de maladies chroniques et qui n'ont pas les moyens d'acheter les médicaments. Le problème a été posé auprès du Maire qui va y réfléchir.

Nicole explique aussi qu'il y a à Sagné un programme de renutrition des tout petits, mis en place par la Croix Rouge et l'Unicef et qui est mené par l'infirmière, un superviseur, et deux volontaires du village qui distribuent les sachets.

L'infirmière sensibilise les patients à la question de l'excision. (des campagnes nationales sont menées, mais le problème n'est pas complètement éradiqué).

Les femmes de Sagné ont accès à la contraception par pilule, pose d'implants, injections, préservatifs.

La question du sida n'est pas évoquée. On dit qu'il n'y en a pas.

Aïssé SY demande comment nous nous procurons les médicaments. A la CAMEC, Centrale d'achats d'état, à Nouakchott.

Jean-Claude demande si le problème du compte bancaire est réglé. Alors que nous souhaitions que BA Bacar soit titulaire du compte, en 2016, c'est Jean-Luc qui a été enregistré ; il faut donc que celui-ci fasse le nécessaire pour que Bacar ait la signature sur ce compte.

Gisèle pose la question des vaccinations. Nicole lui répond que les enfants sont très bien vaccinés par l'Etat pendant les 9 premiers mois.

Maurice s'interroge sur la prévention à mettre en place entre tradition et santé.

Et il est question de sucre (thé sucré tout le jour) et de sel (bouillons Kub dans beaucoup de plats)

Jacques se dit qu'on pourrait faire des réunions avec les villageois.

Hélène pense que la parole sera mieux reçue si ce sont les soignants de là-bas qui la font.

Raymond suggère que l'on mette les enseignants dans le coup pour une sensibilisation dans les classes.

EAU - Max

…dit que le problème est aujourd'hui complexe. Le village a plus que doublé, le forage existant qui alimente 5 bornes fontaines fonctionne toujours bien mais il commence à être vieux et, dans les 4 dernières années, ce sont 300 ou 400 concessions qui ont installé « le robinet » dans leur cour à partir des canalisations du forage. Effet immédiat sur la pression et aujourd'hui les robinets fournissent de l'eau « en pointillés ». Reste que la fourniture en eau potable aux bornes fontaines est toujours possible et que l'eau est apportée dans les cours où elle est demandée, le matin, par les jeunes maliens.

Depuis plusieurs années le projet d'un second forage est dans l'air qui devait être pris en charge par le GRDR et financé par la Région Centre (française), jumelée avec le Gorgol (région de Sagné). Mais les changements structurels en France comme en Mauritanie remettent en question ce financement. Il s'agit d'un projet d'environ 160 000 €. Nous avions prévu d'en apporter 15 000.

Le forage existant est, comme chez nous, confié à une société qui en assure la gestion, et la maintenance.

Dans les villages de la commune, les installations qui avaient été mises en place autour des années 2000 commencent aussi à « se gâter ». Si le forage de Loughéré marche parfaitement, il n'en est plus de même à Niaroual, où un projet de creusement de puits est en cours, financé par le programme Vaincre (Agence Française de Développement), ni à Bitel où un réseau de distribution multi-villages financé par le GRDR ne fonctionne plus.

Une excellente nouvelle, par contre : un peu d'eau à Bobéré, le village dans lequel nous avions tant cherché. A force de creuser, depuis des années, des « trous d'hommes » à la force des poignets, les villageois ont fini par trouver là où nous avions renoncé. Pour le bétail au moins.

Françoise ROUZIES rappelle que nous avons beaucoup été accompagnés par la SEM et la SEA et demande ce que nous avons comme rapports avec la SAUR. Nous n'avons, à ce jour, fait aucune demande auprès de cette société.

David GRZYB nous engage à aller rencontrer le Directeur de la Communauté d'Agglomérations.

ENSEIGNEMENT – JEUNES – Hélène

Rappel : nous apportons annuellement une dotation confiée à BÂ Mamoudou, le Maire, professeur, pour qu'il décide avec les directeurs et les enseignants de la commune du matériel nécessaire aux enfants. Il se charge de l'achat et de l'acheminement. Cette année, nous avons pu charger sur nos voitures les cartons de fournitures et les distribuer aux enfants dans les classes.

- **A Sagné village** : un groupe scolaire important, clos, contenant les logements de fonction des enseignants ; 6 niveaux d'école primaire, dite fondamentale, 4 classes de collège ; deux directeurs et un CPE qui est aussi président de l'association des parents d'élèves.
- Les classes sont correctes, mais il y a encore quelques enfants assis au sol.
- Par contre, grâce à l'Association communale des ressortissants de Sagné qui en a assuré la fabrication, 40 bureaux et bancs ont été fournis au collège, 20 à Loughéré et 20 à Bitel. Grande satisfaction pour les maîtres et pour nous !
- Nous n'avons pas vu l'école de Cumbou, fermée ; (dimanche)
- A Loughéré, enfin des tables ; l'école est quasiment neuve.
- A Loboudou, l'instituteur que nous connaissions bien a été muté. Nous avons noté du changement.
- A Bitel, la classe est agrandie et les enfants assis. L'instituteur est content.
- Nous avons été surpris par la forte proportion de filles dans la plupart des classes, de l'ordre de 2/3 de filles pour 1/3 de garçons dont on nous a dit qu'ils étaient aux champs (et d'ailleurs, vus aux champs…).

Les jeunes : ils avaient 3 projets : des jardins de fruits exotiques, un atelier de formation en couture, un élevage de volailles. Bernard en a parlé.

Les jeunes ont demandé en Mairie la création d'une association culturelle et sportive. Ils nous ont remerciés pour Walli (voir plus loin), pour les camions, pour les t-shirts, pour les ballons apportés par Patrice, Marlène et Jacques.

Ils souhaitent : 2 salles sur le terrain de foot, un bureau, des toilettes et du matériel sportif dans ces installations. Quel partenariat nous proposent-ils ?

LES FETES – Patrice

Il remercie chaleureusement le Comité qui leur a donné, à Marlène et lui, la possibilité de participer à une mission.

L'accueil à Sagné, il pourrait en parler des heures. Extraordinaire. Trois voitures arrivées sur la place principale, et tout le village réuni dansant, applaudissant, chantant. Des drapeaux français (à l'horizontale quelquefois…). Il parle de la gentillesse formidable des villageois pendant tout le séjour. Généreux, sincère, gai, émouvant, enthousiasmant. Y compris de la part de leurs hôtes, gentils, disponibles, généreux, gais. « Ici, on est toujours entrain de pleurer sur tout ; eux sont disposés à rire, à rendre service. Ca remet les idées en place.

Le foot. La finale régionale de foot a eu lieu pendant notre séjour. Nous les avons accompagnés dans leur ferveur en adaptant un chant de l'OM et en le faisant chanter à tout le village et bien sûr pendant le match. Sagné a joué avec un 12e homme a dit le hakim (préfet). Et gagné 2 à O. Ils sont tous venus nous remercier. Les camions de la SEA ont transporté les jeunes et les enfants de Sagné à Walli où se jouait le match.

La municipalité nous a offert une course de moutons (moutons dirigés par le berger à leur tête, sifflet à la bouche), que Patrice qualifie de « concours d'abrivado ».

Et une course de pirogues extraordinaire sur le fleuve au coucher du soleil. Rien de compétitif. Et tout le village derrière sur la falaise. Magnifique.

Patrice ajoute : c'est la première fois. On ne rentre pas indemne de ces voyages. Ni physiquement…. A nos âges…. Le coucher, la vie au sol… Ca bouge sur le plan intérieur, intellectuel. On se pose pas mal de questions.

Une réponse : il faut aider ces gens-là, participer à leur envie de se développer et de rester chez eux. Ils ne partent que par nécessité absolue.

Ce serait bien de rajeunir un peu.

Merci à tous.

Jean-Luc ajoute : On n'en revient pas indemne.

Puis, Nicole rappelle que nous avons rencontré l'attachée de coopération de l'Ambassade à Nouakchott, le Gouverneur à Kaédi (préfet de Région), l'association communale de Sagné, le conseil municipal auquel nous avons officiellement remis deux photos du dévoilement de la stèle qui seront placées au mur dans le bureau du Maire, et Hélène parle de l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations, association dépendant de l'ONU, dont l'objectif général est de contribuer au renforcement de la gouvernance des migrations et à la réintégration durable des migrants en Mauritanie. Association financée par l'Union Européenne dont les représentants sont venus, à la demande du Maire, nous rencontrer en venant de Sélibaby.

Et nous évoquons la joie que nous avons eue à revoir ou faire la connaissance de Fatimata M'Baye, dans l'avion Casa-Nouakchott, de Béchir Malum, Oumar Ball, Daouda Correra, nos trois chauffeurs, El Ghadi, Issa et Moktar. De nous rendre au Musée de Nouakchott, d'assister à une présentation d'un livre, de visiter Art Gallé…

Au retour, nous serons interpellés par quatre de nos amis qui regrettaient tellement de n'avoir pas été informés de notre présence sur le sol mauritanien… Ciré, Backar, Haïmouth, Abdrrhamane… et que nous avions, nous-mêmes, regretté de n'avoir pas vus, n'osant pas les contacter pour leur demander de venir nous voir ou de nous recevoir…

Hélène